Compte rendu du CSE Centrale EDF du 13 JUIN 2024

Bilan politique sociale EDF 2023

Emploi : Les élus de la FNME-CGT ont réinsisté sur la nécessité d'avoir des embauches répondant aux enjeux de l'entreprise. Nous devons anticiper le renouvellement des compétences et **mettre enfin en œuvre un « grand carénage social »** passant par l'embauche massive en exécution et maîtrise, afin d'inverser la pyramide sociale (51% de Cadre/44% de Maîtrise/5% d'Exécution en 2023 VS 36% de Cadre/53% de Maîtrise/11% d'Exécution en 2008) et impliquant un programme ambitieux de réinternalisation des activités. **Pour la FNME-CGT, rendre nos métiers attractifs doit devenir une priorité et l'ensemble des politiques de l'entreprise doit y répondre.**

Égalité professionnelle : Le **taux de féminisation stagne**, peinant à dépasser les 29% alors que l'accord fixe 33% en 2025. Seule avancée, les embauches en collège cadre. Les **« NR éga pro » sont trop souvent dévoyés** pour élargir les enveloppes de NR. Les femmes restent moins formées et cela se répercute sur leur carrière, **demeurant plus longtemps dans le même GF**. **Pour la FNME-CGT, la formation sur les inégalités Femmes/Hommes doit être renforcée.**

Logement : Les élus de la FNME CGT ont rappelé que le logement représente, et de loin, la première dépense des ménages. La baisse constante du nombre de logement et l'état du parc, nous inquiètent fortement. **Pour la FNME-CGT, une politique logement bien plus ambitieuse est incontournable afin d'être attractif dans ce contexte d'embauches concurrentielle.**

Rémunération : L'année 2023 se caractérise par des mesures exceptionnelles dû à la mobilisation sociale historique menée par les agents, soutenus et organisés par la CGT. Une juste répartition des richesses créées, traduite par des salaires à la hauteur de l'investissement des agents et l'arrêt de l'individualisation des primes sont essentiels pour avoir des collectifs de travail motivés. **Pour la FNME-CGT, ce n'est pas le projet de casse de notre grille de salaire, voulu par les employeurs des IEG, qui assurera motivation, attractivité et la fidélisation.**

Formation : Les élus de la FNME-CGT ont demandé un bilan quantitatif et qualitatif des différentes formes de formations (e-learning, mixte, distanciel, classe virtuelle et Visio). En lien avec la relance du nouveau nucléaire, l'arrivée de nombreux jeunes embauchés, la mise en œuvre d'un « grand carénage social » indispensable et pour redonner au personnel le sens du service public, **la FNME-CGT revendique la reconstitution des écoles de métier qui, ayant fait leur preuve à la construction du parc nucléaire, seraient un atout pour l'arrivée des EPR2.**

Santé - Sécurité : Les réorganisations multiples induisent une adaptation constante des travailleuses et travailleurs, générant des risques physiques et psychosociaux. Ainsi, l'absentéisme interpelle notamment dans les fonctions support (DCO/DAG/DST) et l'accidentalité augmente tant à EDF (SEI/DCO) que dans les entreprises prestataires (DTEAM/EDF Hydro). **Pour la FNME-CGT, une politique SANTE-SECURITE de haut niveau, dotée de moyens humains, matériels, organisationnels et financiers à la hauteur des risques, ainsi que des SPST suffisamment gréés en médecins et personnels médicaux, est une impérieuse nécessité, car la santé des travailleuses et travailleurs n'est pas une marchandise !**

Les élus de la FNME-CGT ont rendu un avis défavorable sur ce bilan social EDF 2023.

Les prochains rendez-vous :

4 juillet – CSEC ordinaire

Vos élus CGT du CSEC invitent tous les secrétaires de CSSCT à participer aux journées d'étude proposées les 2 et 3 octobre 2024.

Négociation :

Grille des Salaires IEG
Appel pour le 20 juin

Nous avons connu l'arrivée des demi-NR en 2006, suite à un accord signé par 2 autres OS, leur valeur passant de 5% à 2,3%. Les employeurs veulent aujourd'hui remplacer les NR par des « pas de 0,1% », avec la promesse d'en donner *a minima* 15 pour chaque avancement. Autrement dit, on passerait de 2,3% à 1,5%, voire 1,6% ou 1,7% « si on est sage »...

La CGT appelle l'ensemble des agents à mettre sous surveillance la prochaine séance du jeudi 20 juin afin de stopper les employeurs dans leur entreprise de destruction de notre grille de salaires.

CONSULTER LE SITE DE LA FNME CGT !